



http://www.dissident-media.org/stop_nogent

Lettre d'information n°117

Octobre-décembre 2008

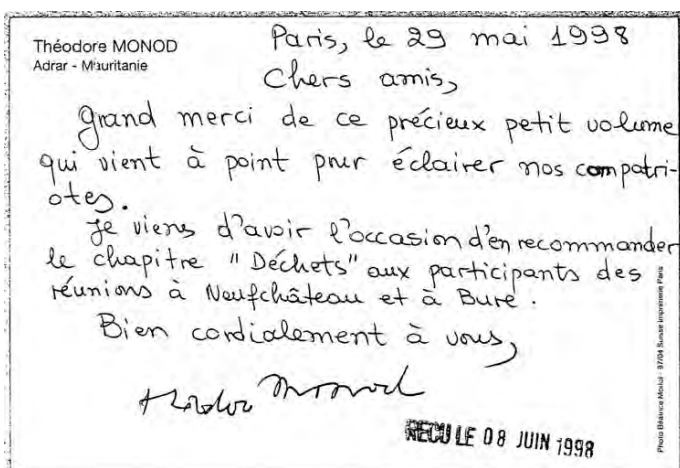
2 Euros

On vous l'avait bien dit. Mais à quoi ça sert si personne n'écoute ?

Chez les écologistes et les antinucléaires il y a eu pendant longtemps le fantasme d'une durée de vie des réacteurs de 25 ans, durée qui a été à la base de scénarios de « sortie du nucléaire en douceur ».

C'est désolant d'être obligé de se répéter mais revenir sur quelques faits à propos de la sortie du nucléaire n'est pas superflu.

- Une première édition du petit livre « *Sortir du nucléaire c'est possible avant la catastrophe* » publié en 1998 actualisait le supplément à la *Lettre d'information du Comité Stop Nogent-sur-Seine* n°76 d'avril-juin 1997 [1]. Elle a été diversement appréciée. Si Théodore Monod l'a recommandée par fax aux organisateurs du rassemblement anti-déchets à Bure ainsi qu'il l'a indiqué au Comité Stop Nogent le 29 mai 1998, nous n'avons pas eu d'échos indiquant que son message avait bien été répercuté aux participants du rassemblement...



- Dans la postface de la première réédition, concernant l'abandon du site du Carnet (Loire Atlantique) nous disons :

« Mais attention ce n'est pas le réacteur qui a été éliminé mais uniquement le site qui a été protégé. Le réacteur EPR est toujours en piste. Il pourrait être mis en avant, non par une nécessité économique de production électrique

impossible à justifier, mais au titre de réacteur de démonstration en vue d'exportations éventuelles ou d'expérimentation des réacteurs du futur pour renouveler le parc nucléaire. En somme on ne serait pas dans une vision économiste à court terme, il s'agirait d'une simple vitrine préparant l'avenir. Impossible de trouver un site vierge sans soulever de gros problèmes de refus de la population. EDF devra donc se rabattre sur un site nucléaire existant non saturé en réacteurs. Cette tactique ne semble pas avoir été perçue par les antinucléaires. » (...).

Et aujourd'hui l'EPR se construit en Finlande avec des déboires sur la qualité du béton, sur la qualité de l'acier du revêtement de l'enceinte de confinement... **et chez nous à Flamanville**, avec les mêmes déboires sur le ferrailage du béton. Et EDF veut son deuxième EPR en France. Et Louvergeon et Sarkozy font du marketing pour en vendre partout dans le monde y compris là où il n'y a pas d'infrastructure industrielle, y compris à des états-voyous.

« Plus on tarde à sortir du nucléaire, plus la sortie sera difficile. En 1993 quand nous avons développé cette possibilité d'une sortie rapide de l'impasse nucléaire, ce fut un échec au sein du mouvement antinucléaire ou plutôt dans ce qui restait de ce mouvement. Les responsables et les militants des organisations écologistes les plus importants et les plus médiatisés (Greenpeace, les Verts), avec leurs rêves d'énergies alternatives pouvant remplacer le nucléaire et leur diabolisation du charbon, n'ont pas du tout perçu les problèmes spécifiques qui se posent à la France et ont fait leurs scénarios de sortie différée, les délais variant selon les interlocuteurs.

Ces scénarios ont été élaborés en confondant la durée d'amortissement des réacteurs (25 ans) avec la durée de vie de 40 ans escomptée par EDF. Fonder une sortie du nucléaire sur une durée de vie de 25 ans n'a

pas de sens lorsque cette durée de vie est estimée officiellement à 40 ans par EDF. Les premiers réacteurs sortis en « douceur » seraient ceux de Fessenheim vers 2017 alors que pour les Verts c'est en 2002 que leur mise à l'arrêt devrait être décidée (...) »

« Aujourd'hui, la sortie est déjà beaucoup plus difficile à réaliser qu'en 1993. Peut-être que dans quelques années cela sera impossible et le mouvement qui se dit antinucléaire aura une part de responsabilité dans cette situation qui pourrait bien conduire à un renouvellement du parc nucléaire ».
[Souligné le 3 octobre 2008].

On a eu beau insister personne n'écoutait. Il était si tentant et « détendant » de se baser sur les 25 ans du scénario « *Détente* » de l'INESTENE (institut d'évaluation des stratégies sur l'énergie et l'environnement en Europe) publié en juillet 1993. Ce rêve de *sortie en douceur* a duré des années. C'est ainsi qu'un texte de la Commission Energie des Verts indiquait toujours pour l'arrêt des réacteurs de Fessenheim démarrés en 1977 la date **2002** !

Pourtant l'édition publique EDF des textes du rapport de sûreté commun à toutes les tranches du palier 900 MW [2] indique dès les premières pages que « la chaudière nucléaire est calculée pour supporter, sans dommage, un nombre de transitoires normaux et exceptionnels permettant une exploitation pendant 40 ans avec un facteur de charge de 80% ».

On voit combien les Verts ont été « réalistes ». Bien sûr les deux réacteurs de Fessenheim n'ont pas été arrêtés en 2002. Avez-vous vu quelque part une autocritique des Verts à ce sujet, ni d'autres groupes écologistes ayant été sous le charme de la douceur ?

Cependant en France il n'existe pas de limitation de durée de vie de nos réacteurs dans le décret d'autorisation de création. Pratiquement un réexamen de sûreté est décidé par l'autorité de sûreté nucléaire (ASN) après chaque 10 ans de fonctionnement de réacteur, ce sont les visites décennales ayant lieu lors d'un programme d'arrêt pour maintenance. C'est après ce réexamen que l'ASN prend la décision de prolongation pour 10 ans.

Il va y avoir la troisième visite décennale de Fessenheim à l'issue de laquelle l'Autorité de sûreté nucléaire décidera de la reconduite pour encore 10 ans ou de l'arrêt avant 2017. Et jusqu'à présent l'ASN ne trouve rien de préoccupant qui puisse justifier un arrêt.

Pourtant il est urgent que la lutte soit menée pour que la centrale ferme avant 40 ans à cause, entre autres, des risques de sismicité et aussi d'inondation car la centrale est située en dessous du niveau d'eau du canal d'Alsace (comme Tricastin est en dessous du canal Donzère-Mondragon).

Avec de jolis noms, GEMMES, GALICE, ALCADÉ,

GARANÇE, on augmente l'enrichissement des assemblages non moxés, les durées de cycles, on change la teneur en plutonium des assemblages moxés. EDF demande des augmentations d'autorisation de rejets. Tout cela pour obtenir des taux de combustion élevés et l'Autorité de sûreté nucléaire ASN finit toujours par accepter ce que veut EDF.

Pourtant les incidents de rejets d'iode à Civaux et Chooz, de xénon à Nogent et Gravelines témoignent des défauts des gaines de combustibles dont l'étanchéité laisse à désirer. Les incidents qui se sont succédés cet été dans le nucléaire témoignent du manque de culture de sûreté dans toute la filière du nucléaire et cela s'est traduit par des rejets radioactifs non contrôlés dans l'environnement à l'extérieur des sites nucléaires [3]. Au Tricastin, débordement d'une cuve de la Socatri/AREVA qui a rejeté dans les cours d'eau plus de 200 kg d'uranium -dont on ne connaît pas la composition isotopique-, des rejets incontrôlés de carbone 14 qui ont entraîné la suspension par l'ASN des activités de l'atelier incriminé de la Socatri jusqu'à la fin de l'année, des déchets radioactifs du CEA et AREVA à même le sol qui sont enfouis sous une butte de terre et contaminent les eaux) puis à Romans sur Isère où se fabriquent des combustibles la découverte d'une fuite ancienne. C'est la « propreté » nucléaire !

Cependant l'incident qui a débuté le 8 septembre dernier sur le réacteur 2 de la centrale nucléaire du Tricastin est **potentiellement** d'une tout autre gravité. Lors du déchargement pour remplacement du combustible après avoir baissé la température et la pression de l'eau du circuit primaire on enlève le couvercle qui est déposé dans son stand. En levant ensuite les structures internes supérieures de la cuve deux assemblages de combustible ont été entraînés partiellement hors du cœur et sont restés suspendus au dessus des 155 autres assemblages de la cuve. Le combustible est moxé. En fin de cycle le MOX utilisé est particulièrement radioactif, beaucoup plus radioactif que l'oxyde d'uranium enrichi des combustibles non moxés car il contient beaucoup plus de plutonium et d'actinides mineurs (américium, curium, neptunium). Tout est sous eau borée, le cœur est refroidi pour évacuer la puissance résiduelle. Il faut dégager ces assemblages sans casse (ensemble ils pèsent plus de 1500 kg) et les transférer jusqu'à la piscine de stockage. Il faut aussi transférer les 155 autres assemblages toujours sous eau borée [4].

Le 22 octobre les deux assemblages ont été sécurisés. Ouf, il n'y a pas eu de casse et ils ont été transférés dans le bâtiment combustible. Les 155 autres ont été transférés fin octobre.

Tout s'est bien passé, la maintenance du réacteur est en cours en vue du prochain rechargement...

Et s'il y avait eu casse ? On nous assure qu'il n'y aurait pas eu de réaction de criticité grâce au circuit de refroidissement à l'arrêt RRA et son eau borée*. Aura-t-on la même chance la prochaine fois ?

Il y aura d'autres incidents. Est-on sûr qu'aucun ne va dégénérer en accident grave ?

On n'a pas été écoutés, les faits donnent raison à notre analyse : s'il n'y a pas de sursaut on entre

dans la phase du nucléaire durable et de l'accident. A qui la faute ? Et que faire ?

B. Belbéoch, septembre-octobre 2008.

* Analyse de l'incident dans la prochaine Lettre de Stop Nogent

[1] www.dissident-media.org/infonucleaire/sup_sort.pdf

[2] La publication EDF date de janvier 1982 (information donnée à Solange Fernex dans une lettre du 17 mars 1998).

[3] Voir le site CRIIRAD www.criirad.org

[4] www.dissident-media.org/infonucleaire/incident_tricastin.html

A propos du « Guide d'aide à la décision pour la gestion du milieu agricole en cas d'accident nucléaire », accompagnant CODIRPA*

Nous avons eu deux échos. Le premier provient d'un éleveur, il a cru que ce « guide » était un faux.

Le deuxième est une analyse succincte que nous donnons ci-dessous, adressée par un correspondant de l'association CLADE pour qui « (...) **Ce sont des spéculations en chambre, de caractère purement formel, fruit d'une pensée calculatrice, qui ignore l'humain et la réalité sensible, bref, une pensée autiste** ».

AGRICULTURE RADIOACTIVE : la France est le pays le plus nucléarisé du monde. Un accident est possible, mais, la catastrophe majeure (Tchernobyl et au-delà) semble si peu probable aux Autorités qu'aucun scénario pour y faire face n'est rendu public.

En revanche, l'accident mineur a fait l'objet de plans d'interventions très détaillés, montrant la fermeté et la prévoyance de l'Etat. Par accident mineur, il faut comprendre une petite bouffée de matières radioactives contaminant légèrement une zone de quelques kilomètres carrés, sous l'oeil vigilant du Préfet. Les plans de gestion sont affichés sur Internet. Nous avons concentré notre attention sur le "guide d'aide à la décision pour la gestion du milieu agricole en cas d'accident nucléaire", qu'on peut consulter sur "agriculture.gouv.fr"

Tout est passé en revue, depuis les cultures, prairies et vignobles, jusqu'aux troupeaux laitiers et allaitants, sans oublier les élevages de porcs et de volailles. Ce qui frappe, c'est le côté abstrait de ce document de quelques dizaines de pages. Il se veut exhaustif, sur le mode gestionnaire, froid, rationnel et maniaque. Les procédures à mettre en oeuvre sont décrites comme si elles pouvaient être communiquées et appliquées avec sang froid et détachement, comme si chaque agriculteur, disponible et informé, était susceptible de prendre toutes dispositions sans s'affoler pour sa famille et lui-même (la protection des personnes fait l'objet d'un

autre guide, ce qui permet de masquer l'effet d'avalanche des problèmes). Le sort des animaux est examiné en termes purement techniques et économiques, en tant que "potentiel de production", sans égard pour leur souffrance, sans même d'égards pour ce que l'éleveur peut éprouver pour eux en la circonstance.

Sont donc évoqués :

- Le confinement des bâtiments, suffisamment pour que la radioactivité n'entre pas, mais pas trop car certaines volailles n'y survivraient pas plus d'une demi-heure.

- Le lait qu'il faudrait jeter dans la fosse à lisier en vue de son épandage ultérieur (c'est un bon fertilisant, mais attention aux matières grasses qui boucheraient les buses de l'épandeur !) Le mieux serait, paraît-il, de tarir les bêtes et de démarrer un nouveau cycle de gestation. (Pas facile à mettre en oeuvre en la circonstance !)

- Le déplacement éventuel des animaux vers une zone moins contaminée, "sans effrayer les populations". L'accueil dans le nouveau pacage est minutieusement prescrit, mais on reconnaît que cela n'est possible que si le nuage radioactif ne touche que deux ou trois élevages.

Et, de beaux tableaux évaluent coûts et délais jusqu'à ce que la production reprenne. Cette comptabilité de becquerels, d'unités d'azote et d'euros est supposée montrer que tout cela est faisable au mieux, car les indemnités seraient des plus limitées.

Pour les aspects insolubles, on renvoie à l'expérience des crises sanitaires (vache folle, grippe aviaire) qui, après tout ont servi d'exercice aux agriculteurs.

Ce travail a dû occuper une armée de technocrates pendant des mois, mais on a le sentiment que le seul objectif de ce guide, c'est de pouvoir dire qu'il existe !!!

Jean-Jacques, mai 2008.

* CODIRPA, comité directeur pour la gestion de la phase post-accidentelle d'une situation d'urgence radiologique. Voir dossier *Lettre Stop-Nogent* n°116, mai-juin 2008.

La centrale de Civaux : Infos Stop-Civaux

Sur le site de Stop-Civaux <http://stopcivaux.free.fr>

« Bienvenue sur le site de l'association Stop-Civaux.

Vous trouverez ici de nombreux liens et documents sur plusieurs thèmes : **la possibilité d'un accident nucléaire grave sur Civaux ou une autre installation nucléaire française, les conséquences d'un tel accident, et nos préconisations pour éviter une telle catastrophe (essentiellement : la fermeture inconditionnelle de l'ensemble des sites nucléaires de production et de retraitement et un recours transitoire mais massif aux centrales thermiques à fuel, à gaz et à charbon).**

Bonnes lectures et merci de votre attention ».

Suit une analyse critique préliminaire qui peut servir d'exemple du dossier EDF pour autorisation d'augmentation des rejets. Quelques extraits :

« Enquête publique : La centrale de Civaux soumet à enquête publique un dossier ayant pour objectif le renouvellement des arrêtés l'autorisant à prélever l'eau de la Vienne et à rejeter des effluents radioactifs et chimiques dans l'air et dans l'eau. (...).

Les enjeux sont grands ; en effet, cette fois ci, les autorisations qui seraient accordées le seraient à titre définitif, et, pour le plus visible, une augmentation conséquente des rejets de tritium et des prélèvements d'eau est clairement annoncée. Nous invitons donc le plus grand nombre à s'exprimer sur les cahiers d'enquête et lors de la réunion publique (...)

Une première lecture du dossier fait apparaître que :

1) L'exploitant fait valoir une baisse des limites de certaines autorisations demandées. Mais cette concession "vertueuse" ne doit pas occulter le fait que les rejets réels eux, ne vont pas baisser pour autant. Pour certains, ils vont même être considérablement augmentés.

C'est le cas du tritium -entre autres radioéléments et polluants chimiques- dont les rejets liquides s'effectuent massivement dans la Vienne, unique source d'approvisionnement en eau de consommation pour des dizaines de milliers de personnes !

En aucun cas, la productivité ne doit primer sur la santé.

2) La production de tritium déjà importante, va être augmentée à cause d'un nouveau mode de gestion du combustible(1) par lequel l'exploitant vise une plus grande rentabilité. Ne pouvant être jugulé, le tritium est banalisé. On met en avant sa soi-disant innocuité : l'hydrogène, c'est bien connu, est naturel...

Or les dernières études consacrées au tritium et aux effets des faibles doses invitent à reconsidérer sa dangerosité et à réviser les normes existantes. De ceci, il n'est pas question dans le dossier d'enquête.

3) Pas question non plus des problèmes d'étanchéité des gaines de combustible qui depuis plusieurs années sont responsables d'une hausse des rejets gazeux et iodes radioactifs. A quelles

contraintes seraient-elles être soumises par le nouveau mode d'exploitation choisi par la centrale ? Quelles autorisations peuvent être données en l'absence de validation de leur intégrité ?

4) La consommation d'eau(3), déjà considérable et qui, depuis 2000 a souvent dépassé les moyennes annuelles autorisées, devrait elle aussi beaucoup augmenter.

La limite des prélèvements passerait de 107 à 120 voire 124 millions de m³ par an, soit plus de 10%, et EDF demande +30% environ pour les moyennes évaporées ! Concrètement, la centrale est aujourd'hui autorisée à évaporer environ 36,2 millions de m³ par an. Or depuis 2002, elle a impunément allègrement dépassé à plusieurs reprises les 40 millions par an, atteignant même 47,8 pour 2004 ! Si les autorisations aujourd'hui demandées sont accordées, ce sont 51 millions de m³ qui seront soustraits à la rivière et autorisés à s'échapper en l'air chaque année.

5) Le relèvement de certaines limites et le desserage tous azimuts des contraintes d'exploitation demandés par EDF n'équivalent-ils pas tout simplement à mettre la loi en conformité avec des exigences toujours croissantes de productivité, toujours plus coûteuses pour l'environnement, le public et la sûreté.

On est loin de la recommandation selon laquelle les rejets des centrales doivent être baissés au maximum.

6) Aucune augmentation de rejet de produits dont on sait parfaitement qu'ils sont mutagènes et cancérogènes ne doit être accordée.

7) Les moyens et modalités de contrôle échappent totalement au public, il est inacceptable que les balises de mesure de la radioactivité de l'air soient si souvent tombées en panne à des moments critiques. Inacceptable aussi que la mesure du débit de la Vienne ne soit pas systématiquement vérifiée avant chaque rejet. Inacceptable encore que l'eau de consommation à Châtelleraut ne fasse pas systématiquement l'objet de prélèvements pendant les périodes de rejets.... Inacceptable toujours que des rejets puissent être envisagés sur des plages jusque là

interdites de débit de la Vienne (en-dessous de 10m³ par seconde). Etc, etc...

A qui servent les enquêtes publiques antérieures si on augmente les autorisations à chaque fois qu'EDF

veut augmenter sa production ? Les augmentations de puissance et aujourd'hui les augmentations de rejets et de consommation envisagées ne tournent-elles pas en dérision les fondements même des décisions prises précédemment ?

(1) Voir Bulletin de Stop-Civaux n°80 (février 2007).

(2) Voir Bulletin Stop-Civaux n°81 (juin 2007).

(3) Voir supplément au bulletin 75-76 (juillet 2005).

Application de CODIRPA* ... mais en catimini

On nous aura prévenus, si ça va mal ce sera de notre faute parce qu'on aura été des gens irresponsables, comme en témoignent les deux extraits de journaux ci-joints relatifs à la région parisienne et au département de la Manche.

Région parisienne

Extrait de « à Paris », magazine municipal trimestriel d'information de la Mairie de Paris, automne 2007 :

« En cas de crise, soyez responsables.

Paris comme toutes les grandes villes, peut être exposé à des risques naturels ou accidentels plus ou moins brutaux : inondations, grand froid, attentats, accidents industriels...

Quelques précautions de bon sens sont utiles à rappeler.

Ce qu'il faut avoir chez soi en permanence

- Une petite radio en état de marche, avec piles de rechange et canal d'urgence affiché : France bleue Ile-de-France : 107,1 MHz, France info : 105,5 MHz ou si vous ne captez pas la FM, France Inter grandes ondes : 162 kHz.

- Une lampe de poche avec des piles de rechange, quelques bougies stables et une boîte d'allumettes.

- Des denrées alimentaires non périssables afin d'être autonome environ trois jours.

- Des bouteilles d'eau d'avance (une par personne et par jour)

- Un rouleau de ruban adhésif large pour colmater des ouvertures (carreau cassé)

- Un petit stock de produits d'hygiène de première nécessité, notamment savon et eau de javel.

- Des couvertures, si vous devez faire face à une coupure de courant prolongée qui peut entraîner des ruptures de chauffage.

- Une boîte de masques simples anti-projections (ou chirurgicaux) vendus dans les magasins de bricolage, en pharmacie et dans certains grandes surfaces.

- Un flacon de gel désinfectant pour les mains.

- Si vous avez un traitement médicamenteux au long cours, prévoyez quelques jours d'avance.

En cas de crise, soyez informés et actifs.

- Appuyez-vous sur votre bon sens et gardez votre calme.

- Ne téléphonez pas : les réseaux téléphoniques doivent rester libres pour les secours.

- Pensez aux personnes isolées parmi vos voisins et votre famille. Ne vous précipitez pas pour aller chercher vos enfants à l'école : ils seront pris en charge. Ecoutez les conseils qui seront donnés par les médias.

- Ne négligez pas ces précautions. En les appliquant, vous pouvez contribuer très utilement à gérer au mieux une situation de crise.

Département de la Manche

Extrait de la rubrique *ZigZag*, Le Canard Enchaîné, 14 mai 2008 :

« Pas de Tchernobile

Emotion chez les propriétaires de camping dans la Manche : le gouvernement les oblige à signaler la présence des installations nucléaires de la Hague et Flamanville, avec affichage des consignes en cas d'accident. De quoi décourager les touristes. Un exploitant proteste (« Le Parisien » 10/5): « Cette mesure ne s'applique qu'aux campings ! Comme si les campings étaient les seuls visés par un éventuel nuage radioactif ».

Effectivement il y en aura pour tout le monde ! »

Remarque Stop-Nogent : Il incombe au Préfet et aux maires de faire connaître les consignes en cas d'accident. (CODIRPA devait commencer à donner en 2008 des instructions aux préfets d'après le *Monde* du 21 février 2008). Les maires connaissent leurs administrés mais pas les campeurs. C'est donc aux exploitants des campings de le faire à leur place. Evidemment ce n'est pas un argument très « vendeur » pour attirer les campeurs...

* CODIRPA, comité directeur pour la gestion de la phase post-accidentelle d'une situation d'urgence radiologique. Voir dossier *Lettre Stop-Nogent* n°116, mai-juin 2008.

Le mouvement antinucléaire en France a totalement échoué

Quand le programme électronucléaire de la France a été rendu public en 1974 avec le rapport d'Ornano il y a eu des mouvements « antinucléaires » mais **aucun**, à l'exception d'Erdeven, n'était contre cette électronucléarisation massive, mais seulement contre la construction d'une centrale chez eux. Ces mouvements locaux, y compris lorsqu'ils entraînaient la participation massive d'antinucléaires extérieurs comme à Plogoff, n'ont rien changé au programme nucléariste de l'état.

S'il y a eu échec de l'antinucléaire ce n'est pas parce qu'il n'a pas pu empêcher l'industrie de se lancer à fond dans le nucléaire, mais parce qu'il n'a pas développé dans l'opinion publique une réaction de défense contre cette industrie. Pourquoi ? C'est la question et les réponses à cette question qui me paraissent importantes en ce moment où rien ne semble possible pour arrêter ou même ralentir la nucléarisation de la France comme le montrent la construction de la nouvelle usine d'enrichissement d'uranium par centrifugation (Georges Besse II) visant à remplacer Eurodif et celle du réacteur EPR à Flamanville.

Il me semble important de rappeler que le programme d'Ornano qui accélérerait le processus d'électronucléarisation a pris prétexte de la crise pétrolière de 1973 pour lancer un programme qui avait été minutieusement mijoté depuis bien des années (voir les exploits de la Commission Péon, commission pour la production d'électricité d'origine nucléaire, créée en 1950). Cette commission devait convaincre les industriels français à investir dans les travaux nucléaires sans avoir aucun risque financier en cas de désastre nucléaire. L'activité de cette commission Péon [1] dont on trouve maintes traces dans le Journal Officiel n'a intéressé aucun mouvement antinucléaire.

Dès les années 1970 le problème majeur qui a préoccupé le mouvement était de savoir s'il devait être **totallement indépendant de la politique** ou s'il ne devait être qu'un appui aux quelques individus antinucléaires largement minoritaires dans les syndicats (CFDT) ou les partis (PS).

Mais ce qui est plus significatif c'est d'examiner l'argumentaire antinucléaire des années 70. Dans chaque numéro de la *Gueule Ouverte*, une référence pour les antinucléaires, il y avait une page entière de Reiser sur le solaire, le vent. Globalement l'essentiel n'était pas le désastre possible d'un accident nucléaire qui avait pourtant été bien analysé aux Etats-Unis en février 1957

par des scientifiques de Brookhaven dans le rapport WASH 740 et qui donnait une vue d'ensemble de l'ampleur de la catastrophe assez voisine de Tchernobyl [2].

Jusqu'en 1979 (accident de Three Mile Island aux Etats-Unis) parler d'un désastre nucléaire dans une réunion antinucléaire des Amis de la Terre, du PSU, de la CFDT ou autres, était très mal vu, on se faisait traiter de catastrophiste et accuser violemment de rendre le mouvement « incroyable ». Vu de maintenant on ne comprend plus du tout l'argumentation dite « antinucléaire » de cette époque.

La radicalisation antinucléaire était évidemment totalement incompatible avec les alliances écologico-politicardes qui étaient à la mode. Les partis politiques et les syndicats étant en **totalité** pronucléaires, une alliance avec eux impliquait une certaine souplesse.

L'échec de l'antinucléaire en France ce n'est pas d'avoir été incapable de bloquer la nucléarisation mais de ne pas avoir développé dans la population la conscience des dangers inacceptables de l'énergie nucléaire qui aurait permis de la bloquer. Quand on examine les raisons développées par les « antinucléaires » pour la critiquer on s'aperçoit qu'elles n'avaient rien de bien convaincant. Remplacer l'électricité nucléaire par du vent, du soleil, arguments majeurs de la stratégie antinucléaire, revenait à dire à des gens sensés que les solutions proposées pour arrêter le nucléaire n'étaient pas crédibles. Lorsque, avec Tchernobyl, le désastre nucléaire a enfin été pris en compte le résultat n'a pas été celui escompté « il faut arrêter le nucléaire » mais une sorte de fatalisme « il n'y a pas de solution, on n'a pas le choix » puisque la solution de l'électricité à partir des combustibles fossiles a été écartée, le charbon diabolisé et encore plus lorsque l'effet de serre a été mis sur le devant de la scène. Il n'y a pas eu, de la part des écologistes patentés, une approche pragmatique applicable au cas français pour une sortie d'urgence. Comment produit-on donc majoritairement l'électricité en Allemagne et dans tous les autres pays du globe ? Les publications écologistes évitent soigneusement d'utiliser les mots charbon et fioul, le gaz a meilleure presse mais ce n'est que depuis peu qu'il se développe en France.

On trouve maintenant des tas de publications écologistes, antinucléaires (?) qui décrivent d'une

façon précise toutes les conséquences d'un désastre possible et envisageable (voire, envisagé) et qui se terminent par un programme de solutions totalement irrationnelles comme de proposer des centrales à charbon qui ne produisent pas de gaz carbonique ! (Il n'est même pas fait état de la possibilité de le « séquestrer »).

Il y a quelques années, dans une interview sur France-Culture, le responsable nucléaire de Greenpeace-France, Jean-Luc Thierry, attribuait l'échec du mouvement antinucléaire français au fait qu'il n'avait pas produit du « rêve ». C'est évident que si le mouvement a **totalem**

échoué c'est parce qu'il n'a produit **que** du rêve. Ce n'est pas qu'avec du rêve qu'on va convaincre les gens.

En définitive il m'apparaît clairement que l'échec du mouvement antinucléaire est finalement le résultat de l'argumentation développée par les militants « antinucléaires ». Ils ont été plus efficaces que les nucléocrates pour convaincre la population que la sortie du nucléaire était impossible. Il faudra en tenir compte pour les responsabiliser s'il y a un désastre.

Roger Belbéoch, mai 2008

[1] Philippe Simonnot, *Les nucléocrates*, Ed. Presses universitaires de Grenoble, 1978.

[2] R. Belbéoch, *Un peu d'histoire ça ne fait pas de mal*, La Gazette Nucléaire n°213/214, mai 2004.

1968, une année à ne pas oublier

Mai 1968 encombre toutes les librairies. Il est bien évident que cela a été un moment assez rare dans notre histoire. Bien sûr on va donner la liste de tous ces soixante-huitards qui sont devenus des notables. On nous raconte comment des étudiants ont pris d'assaut l'université pour « interdire d'interdire ». Mais il serait regrettable de ne pas mentionner deux événements capitaux dans la stratégie internationale et qui n'ont pas influencé les soixante-huitards.

D'abord un événement important pour notre économie : l'Assemblée nationale a discuté une loi et l'a adoptée le 16 mai 1968 (vous avez bien lu, il s'agit bien de mai 1968). Il y est question de nucléaire et dans l'exposé des motifs l'accident nucléaire est caractérisé par le mot « catastrophe ». On trouve dans les raisons de cette loi « *Le Droit a été adapté à la nature, au caractère et aux conséquences de cette espèce d'accident. En matière d'énergie atomique, une **catastrophe** [souligné par moi] est presque nécessairement un cas de force majeure. Les données du problème de réparation s'apparenteraient davantage à celles de la réparation des dommages de guerre qu'aux données classiques de la responsabilité civile* » [souligné par moi] (extrait d'un rapporteur du Sénat).

C'était en 1968, la rue était en mouvement, les usines en grève, mais les « responsables » démocratiquement élus au Sénat ou à l'Assemblée Nationale ne semblent pas s'être très inquiétés par les « pavés sous la plage » ! Leur ronronnement a continué.

Le 17 octobre 1968, le calme était revenu dans les rues mais les élus avaient travaillé sur leurs textes

depuis des mois, le rapporteur de la Commission des lois du Sénat indique : « **Ce domaine des activités humaines étant, à beaucoup d'égards, exceptionnel, il n'est pas surprenant que la législation qui s'y rattache soit elle-même exceptionnelle et, dans une large mesure dérogatoire au droit commun de la responsabilité. La notion d'exceptionnel est donnée par la dimension que pourrait atteindre un accident nucléaire, à la vérité un désastre national, voire international** » [souligné par moi]. Ce sénateur n'a pas dû être étonné par le désastre de Tchernobyl. Ce qui est curieux c'est que dans la rue on manifestait, parfois de façon violente, pour changer la société. Mais au Sénat et à l'Assemblée Nationale les élus travaillaient tranquillement à des problèmes qui avaient une importance capitale pour la société, bien plus importante que les discussions de la rue. Un autre événement important de 1968 doit être « honoré ». C'est vers la fin de 1968 que la France a fait exploser sa première bombe à hydrogène. Les scientifiques militaires ont certainement pu continuer à travailler tranquillement dans leurs labos, à l'abri des manifestants dans les rues, des grèves dans les usines, les universités, etc. qui ont paralysé la France, mais qui n'ont pas paralysé ces recherches militaires qui finalement furent déterminantes pour la stratégie militaire et diplomatique des années qui viendraient.

Mai 68, c'est la mise en place officielle du nucléaire civil (avec ses catastrophes possibles) et du nucléaire militaire !

Roger Belbéoch, mai 2008.

Le réseau "Sortir du Nucléaire" et la peur du réchauffement climatique

Extrait du texte : "Alors, ça se refroidit ou ça se rechauffe ?", sur la liste de discussion publique [rezo-debat] du réseau "Sortir du Nucléaire" :

« <http://www.lepoint.fr/actualites-chroniques/quand-la-terre-se-refroidit/1238/0/22849> »

(L'auteur du message F.B. avait seulement mis en lien l'article du *Point* du 11/3/2008 reproduit ci-dessous :)

Quand la terre se refroidit

Canada : quatre mètres de neige à Montréal cette semaine, hauteur tellement exceptionnelle que même au Québec, pourtant habitué aux grands froids, les avions ont été détournés. Chine : Pékin, mais surtout Shanghai ont connu leur hiver le plus froid depuis cent ans au point que les victimes d'hypothermie se sont multipliées. Moyen-Orient : la neige est tombée sur Bagdad, un phénomène jusqu'à présent jamais observé, depuis qu'existent les relevés climatiques dans ce pays. Sibérie : le thermomètre est descendu à moins 60, ce qui, même dans ces étendues glacées, est exceptionnel. Et ce n'est pas tout : Le Minnesota, la Floride, le Mexique, la Grèce, l'Iran, le Chili, et même l'Australie ont pulvérisé cette année leurs records de froid... Fi donc des adeptes de la pensée unique scientifique et autres ayatollahs de l'écologie démontrant à grand renfort de banquise fondant comme un glaçon dans un verre de whisky que la terre court un danger imminent du fait de son réchauffement. Même si on ne peut exclure que la tendance à très long terme nous amène à des changements erratiques du climat, la planète vient, c'est un fait, de connaître en 2007 son hiver le plus froid depuis longtemps. Et ce n'est pas

faire appel à l'esprit de contradiction, péché mignon des journalistes, que d'avancer ce constat.

Les quatre principaux observatoires scientifiques relevant en continu les températures aux quatre coins du globe, dont le Britannique Hadley et trois laboratoires de la NASA sont formels : l'année 2007 restera globalement l'une des plus froides depuis un siècle.

Certes, la décrue de température par rapport aux années précédentes paraît bien faible : 0,65 à 0,75 degré de moins. Mais, il s'agit bien sûr d'une moyenne mondiale. Et cette simple diminution de moins d'un degré suffit à compenser sur une seule année les hausses de température mesurées depuis cent ans. Le plus paradoxal est que les scientifiques espèrent que le refroidissement va maintenant s'inverser et la chaleur revenir. Car le froid, quand il persiste, est bien plus dommageable pour notre vie de tous les jours qu'une augmentation modérée de la température.

Michel Colomès

« Lors de l'AG cette année, on a vu pas mal de gens qui avaient vraiment peur du réchauffement climatique, peur à tel point qu'ils semblaient avoir plus peur du réchauffement climatique que du nucléaire...

Je crois qu'il est temps de déclarer l'état d'urgence.

Pour info, mon sentiment ci-dessous (ca date de début mai).

A++

Alors, ça se refroidit ou ça se rechauffe ?

1. Le CO₂ n'est pas un polluant

*Je ne pense pas, je *constate* qu'il y a un décalage énorme entre le monde scientifique et le monde politico-médiatique*

Le monde scientifique est particulièrement polémique, des centaines de chercheurs de part le monde, des climatologues, ayant participé aux revues du GIEC ou pas, ces chercheurs nuancent voire contredisent les conclusions du GIEC. Donc, débat, incertitude, bref, la science quoi.

Et de l'autre côté, le monde politico-médiatique : lui est certain, assuré, ferme, convaincu que c'est l'homme qui est la cause de ce réchauffement, que c'est grave, qu'on y joue notre peau, et qu'il faut donc d'urgence faire des économies de CO₂.

Certains diront : ce décalage est inhérent aux deux mondes. Certes mais quand on est pris dans une dépression en mer, soit on est sur le pont pour naviguer contre et ça dure un jour, soit on s'installe dans

la cabine, et ça dure trois jours. Ce décalage a été utilisé au XX^e siècle pour l'amiante, le plomb dans l'essence, le DDT dans l'agriculture, le nucléaire, les pesticides, et maintenant, les OGMs, les Nanos.

En décembre 2007 en France, un décret paraît en toute naïveté : maintenant, on a un crédit d'impôts de 2000 euros si l'on achète une voiture suivant le seul critère de ces émissions de CO₂. Ça a l'air de rien, mais c'est un évènement majeur pour moi ! Ça veut dire que le bon sens n'est toujours pas aux commandes : car personne n'est capable de dire quels bénéfices on obtiendra à faire ceci. Ce qui est certain par contre, c'est que ça va relancer les ventes de voitures neuves.

Entendons-nous bien : faire des économies de CO₂, c'est quasiment à 100% faire des économies de pétrole. Donc, je trouverai normal, vu que les ressources en pétrole s'amenuisent et que l'extraction du pétrole a des effets néfastes sur les populations locales, qu'on mette un crédit d'impôts sur les voitures qui consomment le moins d'essence. Mais le CO₂, désolé, ce n'est pas un gaz polluant. Appelons un chat un chat.

Je me sens personnellement solidaire de ces chercheurs qui ne supportent plus ce décalage entre leurs travaux, forcément humbles, à hypothèses variables, complexes, et ce qu'en fait le monde politico-médiatique : de la certitude, de la peur, de la vente.

Par exemple, il y a deux rapports du GIEC : un scientifique, gros pavé, et un politique, résumé. L'information selon laquelle il y a eu dans le passé une augmentation de la température avant une augmentation de CO₂ figure dans le rapport scientifique mais elle ne figure pas dans le rapport politique.

Moi aussi, je ne supporte plus ce décalage.

2. En quoi cela concerne le rézo ?

J'ai assisté à l'atelier sur les scénarios de sortie à l'assemblée générale du rézo en février 2008. Au moins la moitié des participants, en entendant l'évocation des scénarios de sortie rapides, ont eu des frayeurs instinctives, des réactions négatives face à l'idée de produire de l'électricité à l'aide des fossiles.

Ceci est la preuve que la peur du réchauffement climatique politico-médiatique est plus forte que la peur du nucléaire. J'ai failli - mais je me suis retenu - leur dire qu'il y avait dans l'immeuble en face l'AG du

réseau "sortir du réchauffement climatique" et que s'ils voulaient y aller, ils n'avaient qu'à traverser la rue.

Ceci est très grave car même à l'intérieur du réseau, pour des gens connaissant un peu le nucléaire puisqu'ils viennent à l'AG, on voit que le développement de la peur du réchauffement climatique fonctionne bien et freine considérablement les alternatives au nucléaire, quelles qu'elles soient.

C'est très grave car au lieu de donner aux populations des indications démocratiques sur les problèmes à résoudre - par exemple consommer moins d'essence dans les transports - on introduit des calculs scientifiques et technocratiques - calcul du CO₂ émis dans les transports - qui n'ont d'autre conséquence que de contrôler la transition. Encore une fois, c'est la 'Science' qui pose les problèmes, c'est la 'Science' qui qualifie et quantifie les problèmes, et c'est donc logiquement la 'Science' qui devrait trouver des solutions.

Je pense désormais que le rézo ne devrait pas se positionner à la traîne en argumentant que le nucléaire ne solutionnera pas les dérèglements climatiques, mais au contraire prendre l'initiative, poser comme préalable qu'il n'y a rien de prouvé, et que seuls des solutions politiques sont capables de transformer nos sociétés pour faire face aux dérèglements climatiques observés, aux affaiblissements constatés de la biodiversité, aux déforestations, etc.

Autrement dit, ce n'est pas parce que l'on calcule des émissions de CO₂ que l'homme est plus avancé dans sa course folle contre lui-même pour sa survie ou son extinction, en tant que dernière espèce protégée auto-proclamée.

C'est particulièrement vrai dans le domaine nucléaire, spécificité française de la technocratie scientifique qui nous oppresse : seuls des mouvements politiques et sociaux, avec des doctrines identifiées pourront aboutir à l'abandon des centrales.

Il ne faut donc pour le réseau :

- ne pas prendre comme hypothèse que le CO₂ anthropique est la cause prouvée des dérèglements climatiques, le dire que ce n'est pas prouvé,
- poser que les dérèglements climatiques sont une menace incertaine, tandis que le nucléaire est une menace certaine
- qu'il est prioritaire de trouver des solutions politiques à l'organisation territoriale et énergétique de la France, de ses voisins et donc de l'Europe.

F. B., 18 mai, Sortir du Nucléaire. »

Aucun commentaire ou réponse à cette interpellation sur la liste du réseau Sortir du nucléaire, **sauf... le lancement de la campagne "Ni nucléaire, ni effet de serre"**, voir sur le Net: <http://ninucleaire-nieffetdeserre.org>

Bessines-sur-Gartempe et son entreposage d'oxyde d'uranium appauvri : vous en reprendrez bien encore un peu ?

Où l'on découvre le nouveau programme d'AREVA : le va et vient de wagons d'oxydes d'uranium appauvri entre Bessines (Limousin) et Pierrelatte (EURODIF- site du Tricastin, Drôme)...

AREVA NC fait de la Com. en Limousin, à propos d'une "**première mondiale**" : l'enrichissement de l'uranium appauvri par diffusion gazeuse, qui sera réalisé à EURODIF, l'usine Georges Besse I de Pierrelatte (site du Tricastin). L'argument présenté à la Presse (*Populaire du Centre* du 20 Mai 2008) est celui des *progrès technologiques* (??) Voilà qui est bizarre car c'est pourtant l'enrichissement par **centrifugation** et non par diffusion gazeuse qui a été choisi pour la nouvelle usine Georges Besse II en construction, car moins énergivore, 50 MW au lieu des 3 ou 4 réacteurs 900 MW de Tricastin utilisés par EURODIF, là où va être envoyé l'uranium appauvri de Bessines une fois transformé au préalable en fluorure à l'usine COMURHEX de Malvézi. Lors de l'enquête publique c'est l'enrichissement par laser (procédé SILVA) qui avait été avancé par COGEMA afin de nous convaincre que la poudre de l'oxyde d'uranium appauvri U_3O_8 n'était pas un déchet mais une matière valorisable. Par rapport au procédé par diffusion gazeuse cela correspondait mieux à l'idée qu'on peut se faire du progrès technologique, s'il avait marché à l'étape industrielle, mais il a dû être abandonné ! Retour à la diffusion gazeuse, les voies de COGEMA/AREVA NC sont impénétrables.

A preuve : le circuit que fera cet Uranium Appauvri ne manque pas d'étonner : "*puisque seuls 18% d' U_3O_8 pourront être enrichis, le reste reviendra à Bessines... avant de repartir à nouveau. En théorie ce circuit peut se faire plusieurs fois. Restera ensuite à résoudre le problème du déchet qu'on pourra cette fois qualifier d'ultime*" (*Populaire du Centre*).

Ainsi donc, problème de déchet ultime il y aura. Et lui ne peut se régler sur le site d'entreposage. Ainsi qu'on nous l'a seriné, le déchet ultime ira dans un site de stockage définitif. Et jusqu'ici Bessines ne peut faire l'affaire. C'est du moins ce qu'on nous a affirmé...

Cependant à bien y regarder, nous avons donc un entreposage d'oxyde d'uranium appauvri sous forme de poudre U_3O_8 , autorisé par arrêté préfectoral en 1995, pour 199 900 tonnes, actuellement rempli à 125 000 tonnes... or, la veille du départ du premier train, on nous dit que les mouvements de l' U_3O_8 représentent deux trains au départ par mois, sachant qu'ils continuent d'arriver à raison de deux trains par mois également, puisque Bessines est loin d'avoir atteint sa capacité maximum. A ce

rythme l'entreposage est peut-être bien assuré de faire du sur-place pendant un certain temps ! Le temps que se mette en place l'arrivage d' U_3O_8 des nouveaux appauvris, en provenance de Georges Besse II, issus cette fois de l'enrichissement par centrifugation, lequel entreposage est autorisé par l'article 1er de l'arrêté préfectoral DRCLE N°2007-237 du 19.2.2007.

Bien sûr il reste à démontrer que cet enrichissement présente un intérêt au stade industriel, et économique... intérêt qui n'était pas démontré, de l'avis de COGEMA soi-même, dans son dossier "Un projet Cogéma sur Bessines - l'entreposage d'oxyde d'uranium appauvri", Fiche 2 - Son origine et son devenir : l'enrichissement - le dernier paragraphe précisait "*cet oxyde pourra être repris lorsque l'évolution des techniques ou des marchés de l'uranium et de l'enrichissement le permettra. Il en sera notamment ainsi en cas de hausse des prix de l'uranium ou de mise au point de techniques d'enrichissement plus sélectives que la diffusion gazeuse.*" [Souligné par CLADE] Il n'y a que les sots qui ne changent pas d'avis !!

Cette démarche pourrait bien n'être pas aussi spontanée qu'il y paraît. Elle procède d'abord de l'exécution des injonctions (au nombre de 6) de l'Art. 2 de l'arrêté préfectoral de Fév. 2007 déjà cité dont la première était de "*préciser le devenir du site à moyen et long termes et de développer les perspectives à court et moyen termes de valorisation de l'uranium appauvri entreposé à Bessines avant l'échéance du 30 juin 2007.*" [Souligné par CLADE] Et voilà pourquoi on se rabat sur la diffusion gazeuse faute de techniques d'enrichissement plus sélectives !!! Et si ça ne marchait pas, il resterait la fabrication de MOX (combustible constitué d'oxydes de plutonium et d'uranium), information relevée dans le dossier d'enquête publique de Georges Besse II - Pièce 3 - Description détaillée du projet - page 16 - § 3 - 3.5 fonction de soutirage de l'uranium appauvri en U235 -, et si ça ne faisait pas l'affaire rappelons leur qu'on peut aussi en faire du pigment pour les émaux de Limoges, ça leur fera des économies de transport !

La seconde injonction, qui arrive à point nommé 10 ans après l'arrivée des premiers containers, demande à AREVA NC de "*préciser l'origine des **isotopes artificiels** présents dans le produit entreposé avant l'échéance du 28 février 2007 !* Mieux

vaut tard que jamais... Rappelons que pour cause d'utilisation de containers ayant déjà servi, il peut y avoir contamination par U236 beaucoup plus radio-toxique que les autres isotopes 234, 235 et 238.

Les troisième et quatrième injonctions concernent **l'étude de dangers** celle-là même qui avait motivé **L'AVIS DEFAVORABLE de la COMMISSION D'ENQUETE**, avis ignoré par la préfecture en son arrêté d'autorisation d'entreposage, en 1995. Il est donc demandé à AREVA NC de compléter cette étude et d'actualiser et produire une expertise par un organisme extérieur afin de valider l'étude de dangers du site d'entreposage, en particulier quant aux moyens d'en **améliorer la sécurité...** pourvu qu'aucun retard ne soit intervenu, cette actualisation serait acquise depuis le 31 décembre 2007 ! OUF...

Naturellement le document final -communicable et reproductible- sera "*expurgé des éléments qui sont du ressort de la défense nationale ou qui sont couverts par le secret des délibérations du gouvernement et des autorités responsables.*" A l'heure qu'il est, les populations sont donc informées des dispositions prises pour leur sécurité, et du plan de secours, en cas de pépin.

Rassurons-nous il y a une contrepartie avantageuse pour AREVA NC, qui fait l'objet de l'Article 1er :

1.1. changement de Rubrique de la nomenclature : 1735 A modification intervenue le 24.11.2006, qui classe désormais cet entreposage sous le régime des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, soumis à autorisation préfectorale, alors qu'il devrait ressortir de celui des Installations Nucléaires de Base, autorisation délivrée par décret pris sur rapport du ministre chargé de l'industrie après avis conforme du ministre chargé de la santé.

1.2. vu la demande de AREVA NC du 3 mars 2006, la modification de l'arrêté préfectoral de 1995 est la suivante :

1.1. : le produit entreposé sera constitué exclusivement de résidus d'enrichissement de l'uranium naturel généré par les usines "Georges Besse I" exploitée par EURODIF et "Georges Besse II" exploitée par la Société d'Enrichissement du Tricastin.

Ces modifications, ICPE sans limitation de seuil (encore que cette disposition puisse être susceptible de recours, mais...) et provenance des deux usines d'enrichissement pourrait bien annoncer d'autres entreposages, voire stockages. Mais ne soyons pas défaitistes, après tout AREVA NC ne veut que notre bien.

En 2004, l'annonce de la construction de Georges Besse II n'avait guère mobilisé les Français. Ils n'y

ont pas vu le signe de la relance du programme nucléaire plus sûrement que par la construction à Flamanville d'un EPR. Pourtant Mme Lauvergeon, Pdte d'AREVA ne fait pas mystère des ambitions de sa société, à fournir du combustible aux puissances étrangères, équipées en centrales, à proposer le retraitement et la gestion des déchets, et à vendre des EPR à tous ceux qui peuvent se les payer, pourvu qu'ils acceptent les contrôles de l'AIEA. En Limousin, AREVA NC fait grand cas de son travail de sécurisation (comprenez remise en état du bournier minier que nous lui devons), et entend faire de la division minière de la Crouzille une "vitrine" qui lui permet de vendre son "savoir faire" à travers le monde. Quand on en sait un tout petit peu plus que la plupart des Limousins, on devient très pessimistes, alors que nous sommes dans les mains de l'« Expert » COGEMA, et on a quelques doutes sur la façon dont les sites africains ont été, ou vont être réhabilités. Les populations d'Arlit au Niger ne doivent pas être oubliées de la population française, l'arrêt du nucléaire, le plus vite possible, doit être notre revendication urgentissime. Cet arrêt passe par le charbon, le gaz, et le fuel. Les millions d'Euros consacrés aux énergies alternatives et renouvelables, doivent être affectés au thermique à flamme, seul capable de relayer les réacteurs, et ce faisant d'éviter les catastrophes nucléaires. Lutter contre le nucléaire est plus que jamais une obligation, ne gaspillez pas votre énergie à faire la promotion des éoliennes, il y a des promoteurs très doués pour ça comme le montre la publicité faite par EDF !

La catastrophe nucléaire mène à la barbarie, liquidateurs sacrifiés, populations déplacées, ou laissées sur place soumises à la contamination radioactive dans le nord de l'Ukraine, dans la région de Bryansk en Russie, et surtout au Belarus, le pays le plus touché par les retombées radioactives. Au Bélarus un demi-million d'enfants vivent en zones contaminées, ils manquent de nourriture propre et la proportion de malades augmente d'année en année avec atteinte de tous les systèmes fonctionnels (85% des enfants auraient besoin de soins), leur vie est menacée dans l'indifférence, victimes d'une énergie nucléaire qui serait l'avenir sous prétexte de bilan CO₂ très favorable !

CLADE (Collectif limousin antidéchets),
31 mai 2008.

Relire : La France et les usines d'enrichissement de l'uranium : d'EURODIF (Georges Besse I) à Georges Besse II. *Lettre d'information du Comité Stop Nogent n°107*, mai-septembre 2005.

Risque d'explosion sur la centrale nucléaire de Cruas-Meyssse (Ardèche)

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) vient d'informer les médias de la mise en demeure qu'elle a adressée le 13 novembre 2008 au directeur de la centrale EDF de Cruas-Meyssse.

La CRIIRAD a pris connaissance des documents de l'ASN et publie ci-dessous un premier niveau de réaction. Une analyse en profondeur nécessite plus de temps pour obtenir les documents et informations nécessaires auprès de l'exploitant et des autorités.

Les dysfonctionnements mis en évidence à Cruas-Meyssse sont présentés par l'Autorité de Sûreté Nucléaire – autorité en charge du contrôle des installations nucléaires – comme **particulièrement graves**.

Selon l'ASN, ils concernent en effet un « **risque d'explosion** » **susceptible, en outre, « d'endommager des éléments essentiels au maintien de la sûreté ou de conduire à une rupture du confinement** ». La mise en demeure publiée par l'ASN signale des canalisations mal entretenues, oxydées et corrodées alors qu'elles servent au transport des fluides explosifs, dénonce l'absence de contrôles périodiques permettant de vérifier leur état et d'identifier les défauts d'étanchéité, précise que ces canalisations ne figurent pas sur les plans mis à disposition des services d'incendie (1)... Tout ceci en violation d'une réglementation datant de 1999 (2).

Dans ces conditions,

1. Comment se fait-il que l'ASN ait accordé, en 1999, un **délai de 6 ans** (!?) à EDF pour se mettre en conformité avec les prescriptions de cet arrêté ?

2. Comment se fait-il qu'à l'issue d'un délai aussi long, l'ASN se soit apparemment contentée d'un courrier d'EDF indiquant qu'à une exception près (mais qui ne concernait pas le risque d'explosion) l'ensemble des actions de mise en conformité étaient réalisées et qu'elle ait encore attendu **2 ans et 7 mois** pour effectuer une inspection destinée à vérifier si les déclarations d'EDF étaient étayées et la mise en conformité effective ?

3. Comment se fait-il que l'inspection des 25 et 26 septembre n'ait pas donné lieu à injonction, qu'il ait fallu une seconde inspection le 24 octobre, puis encore 3 semaines pour qu'une mise en demeure

soit adressée à l'exploitant, soit au total un **délai supplémentaire d'un mois et demi** ?

4. Et comment se fait-il que la mise en demeure du 13 novembre accorde encore à EDF **un délai de 3 mois pour se mettre en conformité... avec des prescriptions qui datent de 1999** ?

5. Et comment se fait-il que l'obligation de veiller à l'étanchéité de canalisations transportant des matières radioactives, corrosives, inflammables ou explosives ne date que de 1999 ? Est-ce que cette obligation n'existait pas **dès la mise en service des 4 réacteurs de Cruas-Meyssse en 1984-1985** ? Si elle existait, cela veut dire qu'EDF fonctionne depuis plus de 23 ans sans contrôler correctement ce paramètre clef et sans que les autorités de contrôle ne s'en émeuvent. Si ce n'est pas le cas et qu'il a fallu attendre 1999, soit 15 ans après le démarrage, pour que ces contrôles basiques mais essentiels soient obligatoires, c'est véritablement scandaleux. On ne sait laquelle de ces 2 options est la plus préoccupante.

Une fois encore, les constats de terrain laissent entrevoir un fonctionnement du parc électronucléaire français très éloigné des discours publicitaires des exploitants et d'une technologie « high tech » soumise à des contrôles draconiens : des canalisations corrodées, des défauts de surveillance et de signalisation... on ne peut que s'interroger sur le sens qu'a l'exploitant de ses responsabilités. Comment se fait-il qu'il néglige des contrôles aussi déterminants pour la sûreté de son installation ?

De toute évidence, au moins 3 autres centrales nucléaires sont concernées : **Le Blayais en Gironde, Civaux dans la Vienne et Golfech en Tarn-et-Garonne**. Pour les autres installations nucléaires, on est dans l'expectative : sont-elles absentes de la liste car le risque « explosion » y est correctement géré... ou parce que leur conformité aux prescriptions de 1999 n'a pas encore été contrôlée ?

Compte tenu des conséquences majeures d'un accident nucléaire, avant tout sur le plan sanitaire mais également environnemental, agricole, touristique et économique, des dysfonctionnements aussi graves devraient faire l'objet d'une enquête approfondie portant sur la gestion de l'exploitant mais

également sur la fiabilité de l'encadrement réglementaire. Il faudrait s'interroger sur la place centrale accordée à l'auto-surveillance, sur les passerelles aménagées entre exploitants d'activités à risques et contrôleurs, sur les arbitrages entre rentabilité et sûreté...

Malheureusement, la loi du 13 juin 2006 a organisé la quasi impunité de l'ASN. Quant à l'exploitant, les délais successifs de mise en conformité en disent

long sur la « rigueur » des contrôles auxquels il est soumis. La loi a par ailleurs strictement limité, et depuis longtemps, sa responsabilité en cas d'accident. C'est la population qui en supportera, et sur tous les plans, les conséquences. Elle a donc intérêt à être exigeante et à demander des comptes sur la façon dont les activités nucléaires sont gérées et contrôlées.

CRIIRAD.

(1) Des incendies se produisent régulièrement sur les sites nucléaires. Le fait que les services de secours ignorent la localisation de canalisations susceptibles d'exploser et d'aggraver considérablement la situation, laisse présager le pire en cas de problème. Il s'agit pourtant là du B. A. BA de la gestion des sites à risque.

(2) Arrêté du 31 décembre 1999 fixant la réglementation technique générale destinée à prévenir et limiter les nuisances et les risques externes de l'exploitation des installations nucléaires de base.

En savoir plus:

http://www.asn.fr/sections/dernieres_actus/asn-met-edf-en-demeure-mettre-en

Vassili Nesterenko: Le décès d'un défenseur des enfants

Le Pr Vassili Nesterenko, directeur de l'Institut BELRAD est décédé le 25 août 2008. Il était malade depuis de nombreux mois sans cesser pour autant ses activités.

C'est une perte immense pour les habitants du Belarus qui vivent encore aujourd'hui dans des zones contaminées par l'explosion du réacteur-4 de la centrale de Tchernobyl, zones qui auraient dû être évacuées. Il a cherché à protéger les enfants du mieux qu'il a pu et les informations recueillies sur leur niveau de contamination interne sont fondamentales. Cette perte nous concerne directement car nous sommes tous sous la menace de la prochaine catastrophe nucléaire et elle peut survenir demain sur nos propres réacteurs comme sur ceux des autres pays.

Rappelons qu'au moment de l'explosion il était directeur de l'Institut de l'énergie atomique de Minsk. Il a survolé en hélicoptère le réacteur en feu avec Valeri Legassov (membre de la commission envoyée par Moscou) et conduira les opérations impliquant l'utilisation d'azote liquide afin de refroidir les débris du combustible nucléaire, de combattre l'incendie de graphite en neutralisant l'arrivée d'air, d'empêcher la progression dans le radier du corium (la masse en fusion du combustible). Il sera parmi les liquidateurs chanceux qui ont survécu, mais avec des souffrances permanentes, ces séquelles dues aux irradiations subies.

Au vu des débits de dose relevés dans les heures

ayant suivi l'explosion du réacteur, il réalisé l'ampleur de la catastrophe. Ce qui fait l'extraordinaire de cette vie d'apparatchik adulé par le régime soviétique c'est d'avoir brusquement pris conscience de ce que l'énergie atomique dite pacifique pouvait produire. Il a demandé sans succès aux autorités la distribution d'iode stable à la population. De son propre chef il a immédiatement transformé les scientifiques de son institut en mesureurs de la radioactivité, de l'air, du sol, des aliments. Il a demandé sans succès l'évacuation des habitants jusqu'à 100 km du réacteur et on l'a accusé de vouloir semer la panique. C'est principalement dans ces zones, en bordure de la zone interdite et de la zone évacuée en 1986, que la terre est toujours contaminée à faible profondeur et qu'en plus du rayonnement externe les enfants incorporent encore aujourd'hui du césium 137 radioactif (Cs137) via la nourriture produite localement. En certains endroits il y a aussi du strontium 90, du plutonium, et de l'américium 241.

Bien sûr il a été démis de ses fonctions. En 1990, grâce à l'aide du physicien Andrei Sakharov, de l'écrivain Ales Adamovitch, du champion d'échecs Anatoli Karpov il crée l'Institut indépendant de radioprotection BELRAD, rejoint par quelques anciens collègues. La première tâche de BELRAD

sera de fabriquer des radiamètres utilisables facilement par la population. Mais ce qui constitue le travail inégalé de BELRAD c'est d'être allé sur le terrain, dans des localités contaminées de districts essentiellement ruraux, et d'avoir mis en lumière la contamination interne chronique des habitants qui affecte leur santé en particulier celle des enfants, par la mise en œuvre de la mesure de la charge corporelle en Cs137 de milliers d'enfants, grâce à des spectromètres spéciaux embarqués dans des véhicules. Mesures de la contamination de la nourriture, mesures de l'activité corporelle, il a pu vérifier le rôle primordial du lait quotidien contaminé fourni par la vache du paysan, de celui des baies des forêts, des champignons, des produits de la chasse et de la pêche et ainsi donner des conseils aux instituteurs et aux parents. Il a distribué aux enfants de la pectine de pomme qui élimine partiellement le Cs 137 incorporé. A l'aide de ces mesures il s'est battu pour que des villages ne soient pas exclus des listes administratives donnant droit à certaines compensations. Rappelons qu'il s'agissait pour les enfants de ces villages exclus de ne plus avoir de repas « propres » gratuits dans les cantines scolaires, ni compléments nutritionnels venant de l'étranger, ni séjour en sanatorium un mois par an, ni visite médicale approfondie etc. Les droits seront rognés par le gouvernement Loukachenko en même temps que pleuvront sur BELRAD les ennuis administratifs, toujours surmontés par BELRAD.

Vassili Nesterenko était préoccupé par la présence

du strontium 90 et aurait souhaité la mise au point de spectromètres qui permettraient de mesurer facilement ce radionucléide émetteur bêta qui s'accumule dans les os et agit sur la moelle osseuse.

Ces derniers temps il finalisait un atlas des activités spécifiques des enfants (charges corporelles par kilo de poids corporel, exprimées en becquerels par kilo) liées à la contamination interne chronique ayant pour objectif de rassembler les dizaines de milliers de mesures effectuées depuis 1990 dans les différents districts du Belarus.

BELRAD doit continuer. Et c'est possible car Vassili Nesterenko a formé son fils Alexei et les membres de son équipe. BELRAD va continuer sous la direction d'Alexei. Il a été élu vice-président de l'association « Enfants de Tchernobyl Belarus » lors de la dernière assemblée générale.

Aider BELRAD à poursuivre le travail de protection des enfants est le meilleur hommage qu'on puisse rendre à Vassili Nesterenko.

B. B. novembre 2008.

DONS à l'Association Enfants de Tchernobyl-Belarus (France)
20 rue Principale,
68480 BIEDERTHAL.
<http://enfantsdetchernobylbelarus.doubleclic.asso.fr>

La lettre d'information du Comité Stop Nogent-sur-Seine - Directeur de publication : Roger Belbéoch - Dépôt légal : à parution
Abonnement : 8 Euros /an - Adhésion : 8 Euros /an - Maquette : Stop Nogent - Imprimerie : ReprocoPie.
Courrier : Comité Stop Nogent-sur-Seine - c/o Jean-Luc Pasquinet, 94 avenue Pierre Brossolette, 94170 Le Perreux
http://www.dissident-media.org/stop_nogent E-mail : infonucleaire@altern.org Tel : 01 39 21 16 62
Représentant légal Roger Belbéoch
Secrétaire : Roger Bordes - Trésorier : Jean-Luc Pasquinet
01 42 78 18 36



Bulletin d'adhésion et d'abonnement

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Portable : _____ e-mail : _____

- Adhésion : 8 Euros par an don : _____ Euros
 Abonnement à la Lettre d'information du Comité Stop-Nogent-sur-Seine (1 an) : 8 Euros
(gratuit pour les étudiants et les RMistes adhérents du comité)

http://www.dissident-media.org/stop_nogent

